



Notre Enquête :

Où allons-nous ?

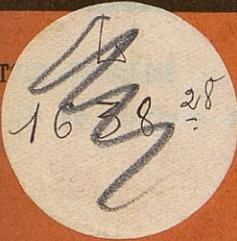
(RÉPONSES DE NOS LECTEURS)

Philippe VIII?
Napoléon IV?
Marianne IV?

Faites votre choix

L'ŒUVRE

T



8^e ANNÉE — N° 28

13 Juillet 1911

LIE 16/08/28, Rue Las-Cases, 4 (7^e) PAR AN : 10 FRANCS

DEMANDEZ PARTOUT

Le Bottin du Favoritisme

avec une préface de

T. STEEG

Ministre de l'Instruction Publique

Ce volume, dû à la collaboration de nombreux fonctionnaires de toutes les administrations, contient les listes de toutes les nominations irrégulières et scandaleuses faites par les ministres au profit de leurs créatures. C'est

Le Gotha de l'Arrivisme

Ce livre, qui ne contient que des noms, des dates, des chiffres et des statistiques, n'aura pas seulement un très grand succès parmi les fonctionnaires ; c'est le plus accablant des réquisitoires que l'on ait dressé jusqu'à ce jour contre le régime de fraude, de pillage et d'anarchie qu'est devenue la présente république.

Demandez chez tous les Libraires et dans tous les Kiosques :

LE BOTTIN du Favoritisme

Prix : Cinquante Centimes

Le Gérant : GARDANNE.

Imp. spéciale de l'*Oeuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.



Méfiez-vous des Contrefaçons

Un de nos confrères de Rouen nous écrit :

Rouen, le 5 juillet 1911.

Monsieur,

Hier, dans une des gares du réseau de l'Ouest-Etat où je demandais l'*Oeuvre*, on m'a offert avec insistance un opuscule, couvert en rouge absolument comme l'*Oeuvre* et intitulé..... On m'a répété à plusieurs reprises que cet opuscule était un supplément de l'*Oeuvre*, que c'était l'*Oeuvre* à 10 centimes !

Si c'est vrai, je n'ai pas à insister. Si c'est faux, je crois devoir vous en prévenir.

En tous cas, on a ajouté que l'on ne recevait



Lire plus loin, les réponses de nos lecteurs à l'enquête de l'*Oeuvre*, et notamment celles du militant syndicaliste Emile Pataud, du militant royaliste Alain Mellet, détenu à la Santé, du Commandant Dupourqué, de Sophia, etc.



L'*Oeuvre* envoie franco pour cinquante centimes les deux numéros contenant les premières réponses à notre consultation, et l'étude de Georges Thiébaud sur « le Coup ».

28 - 1 -
L 1638

8.P 2884

l'Œuvre (la vraie) que le mercredi et que le numéro de cette semaine n'était pas encore arrivé (évidemment, puisque c'était hier mardi), mais qu'on avait déjà renvoyé les invendus de la semaine dernière. Il est certain que nous sommes tous victimes du même boycottage. Je dois ajouter (ce qui à mes yeux agrave la chose, parce que je pense que la consigne vient de haut), je dois ajouter, dis-je, que la bibliothécaire en question n'est pas systématiquement hostile aux publications indépendantes. En général, elle les met en très bonne place à son étalage et est en bons termes avec nos amis.

E. DELAPORTE.

En ce qui concerne les difficultés de notre mise en vente, notre sympathique confrère ne nous apprend rien de nouveau. Voilà trois ans que nous avons, presque chaque semaine, l'occasion d'entretenir nos lecteurs des résistances cyniques ou sournoises que l'on oppose à notre propagande. Pour continuer à en triompher, il nous faut compter sur le concours dévoué que nous prêtent nos amis. C'est leur zèle qui supplée à l'insuffisance de nos ressources, et plus ils nous feront d'abonnés, plus nous serons sûrs de pouvoir nous défendre victorieusement.



Reste la question de contrefaçon, — également posée par cette autre lettre :

Monsieur et cher Confrère,
Sur ma réquisition, un camelot criant un pastiche de l'Œuvre sous son nom a été conduit

— 2 —

au poste avant-hier vendredi, 6 heures, près de M. Borde, commissaire de police du IX^e.

Si vous le voulez, je pourrai ajouter des précisions intéressantes. J'ai cru agir pour le mieux en empêchant un faux, qui touchait un confrère à qui j'adresse, ici, l'expression de mes sentiments dévorés.

LUDOVIC LEBLANC,
Administrateur de la Tradition.

Les deux brochures, dont on nous indique les titres, sont deux publications différentes. Ce ne sont pas les seules. Ne pouvant étouffer *l'Œuvre* par le boycottage, la police essaya naguère de la noyer sous les contrefaçons. On vint, jusque chez notre imprimeur, composer des brochures avec la même couverture rouge, la même disposition typographique, le même papier, les mêmes caractères. Il n'y avait que le texte qui différait; mais, par exemple, il différait complètement, et l'on devine qu'il disait tout le contraire de ce que nous avons l'habitude de dire (glorifiant le régime abject, les Juifs, Fallières, Briand, et nous trainant dans la boue).

Depuis lors, nous avons été copiés bien des fois par des confrères, qui voulaient bien nous faire l'honneur de supposer que le succès de l'Œuvre tenait simplement à son format et à la couleur de sa couverture.

Nous collectionnons philosophiquement ces imitations, policières ou commerciales.

— 3 —

N'avons-nous pas, cette semaine, classé la vingtième dans notre dossier ?

Par bonheur, l'*Oeuvre* est devenue assez prospère pour ne pas attacher trop d'importance au préjudice qu'on lui cause ainsi. Elle ne veut plus voir dans ces contrefaçons que la preuve éclatante de son succès et le plus flatteur des hommages.

Il nous suffira donc de mettre nos lecteurs en garde contre ces supercheries, quelles qu'en soient les intentions. Tous nos suppléments portent notre firme

L'ŒUVRE

imprimée en mêmes caractères qu'au bas de la couverture du présent numéro. Si la couverture ne porte pas cette firme, la brochure n'est pas de chez nous.

Il n'en faudra pas plus, nous l'espérons, pour prévenir toutes les méprises, et nous remercions encore nos amis, qui veulent bien défendre avec tant de sollicitude les intérêts de l'*Oeuvre*.

Mais n'est-elle pas leur « *Oeuvre* », autant que la nôtre ?

« Le plus lâche des laquais »

Cette semaine, l'inspecteur Belot a tenu à nous donner, une fois de plus, la mesure de sa couardise.

A l'étalage de tous les kiosques, à la devanture de tous les libraires, la couverture de l'*Oeuvre* attirait tous les regards. Et tous lisaient, avec des rires, ces quatre lignes en caractères d'affiche :

Connaissez-vous

GUSTAVE BELOT

Inspecteur d'Académie ?

C'est le plus lâche des laquais.

Comme il était facile de le prévoir, « le plus lâche des laquais » n'a répondu que par le plus lâche des silences. Que vouliez-vous d'ailleurs qu'il répondît ?

Sans doute, il avait le choix entre un envoi de témoins et un exploit d'huissier. Le duel n'est le plus souvent que la ressource désespérée de ceux qui n'ont plus rien à dire ; ils se tirent d'embarras par un coup d'épée ou de pistolet. Mais je vous ai dit que l'inspecteur Belot est un moraliste utilitaire ; et, quand on va sur le pré, quelle que soit la précision des calculs que conseillent Bentham et Stuart Mill, il est assez difficile de prévoir qui le recevra, ce coup de pistolet ou d'épée. Dans le doute, l'utilitarisme recommande l'abstention ; Belot s'absent. Au besoin, il vous expliquera que le duel n'est pas conforme à ses principes. En revanche, ses principes ne lui interdisent nullement

de voter la révocation d'un collègue, qui assura son élection au Conseil supérieur. Cela, au moins, c'est utile, comme le montre l'événement; ça sert à devenir inspecteur. Car voilà comment aujourd'hui, à défaut de talent, on se pousse dans l'Université. Retenez, jeunes élèves, ce moyen de parvenir. Et vous, chers collègues, ne cherchez pas un autre thème de discours pour la prochaine distribution des prix.



Quant'à faire un procès, pensez-vous que notre utilitaire inspecteur commettra jamais pareille imprudence?

D'abord, s'il poursuivait pour diffamation le collègue qu'il a ignominieusement trahi et vendu, c'est devant la cour d'assises que l'affaire serait portée. Et voyez-vous que le Belot me ménage ainsi l'occasion d'en rappeler l'origine et d'en dévoiler tous les dessous? Me voyez-vous expliquant au jury que le professeur Belot fut promu inspecteur d'Académie à Paris, parce qu'il a consenti à se faire l'exécuteur des basses œuvres de Moussu Fallières et le vengeur de la « tribu » Chaumié?

C'est dans les conseils universitaires, à huis clos, entre deux portes basses, que l'on étrangle, sans la moindre forme de procès, les journalistes indépendants et trop véridiques, que l'on n'a pas réussi à faire exécuter en cour d'assises. Pour cette sale besogne, on trouve, parmi les cuistres ambitieux et jaloux, tous les Belot nécessaires. Pensez-vous que ce muet du sérapé académique va tout soudain recouvrer la parole pour confesser publiquement son infamie? Et vous représentez-vous la colère de l'Elysée, si, parla

faute de ce maladroit, l'affaire Téry, si diligemment étouffée, revenait au grand jour de l'audience et ne relevait plus que du verdict de douze honnêtes gens? Chut! Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour « briser la carrière » du fonctionnaire Téry, nous avons essayé d'avoir sa peau, nous ne l'avons pas eue: puisque nous ne l'avons pas tué, faisons les morts. Car voici qu'il revient à la charge, mieux armé et plus résolu que jamais. Inutile d'insister; courbons l'échine, couchons les oreilles, et que chacun rentre dans son trou. A la niche, Belot! Quelle tête feriez-vous, Monsieur l'Inspecteur, si Téry vous donnait lecture, en pleine audience, de la lettre que vous lui avez écrite, pour lui demander de soutenir votre candidature au Conseil supérieur? Pendant dix ans, toute l'Université en ferait des gorges chaudes. Ne vous exposez pas, utilitaire Belot, à ce fâcheux éclat de rire. Rappelez-vous la devise administrative: « Pas d'histoires! » Croyez m'en: le plus sage est de vous taire et de vous terrer.



Le pauvre! Se figure-t-il donc que je vais m'en tenir à cette première escarmouche? Non, Belot, il y a quelque part un autre professeur de morale qui va se charger de prouver expérimentalement *in anima vili*, c'est-à-dire sur votre échine, la misère et la fausseté de votre utilitarisme. Ah! non, nous n'avons pas fini! Déjà, tous les professeurs, tous les instituteurs de votre ressort savent qui vous êtes et par quelles voies obliques, par quelles sales marchés vous êtes parvenu où vous voilà. Dès qu'ils auront maille à partir avec vous, ils sauront désormais à qui s'adresser. Je vous défends bien mainte-

nant de broncher. Je suis là pour vous relever du péché de paresse, comme du péché de zèle, toutes les fois qu'il sera nécessaire. Et tant que j'aurai une goutte d'encre dans mon écri-toire, une goutte de sang dans le cœur, je vous jure que je poursuivrai la réparation de cette forfaiture.

Car vous l'avez deviné, ceci n'est qu'un pré-lude, et je n'ai voulu que fêter au passage l'an-niversaire de votre félonie. Ne me dit-on pas, du reste, que vous avez eu l'impudence de siéger la semaine dernière au Conseil supérieur, comme représentant des professeurs de lycées, sous prétexte que vous n'avez pas encore été installé dans votre nouveau poste? Il est vrai que, quels que soient vos fonctions, vous êtes toujours le même : robe de professeur ou d'ins-pecteur, ce n'est pour vous qu'une livrée. Et vos galons neufs ont au moins l'avantage de rappeler sans cesse à vos anciens collègues, que vous les devez à vos pratiques de laquais.

GUSTAVE TÉRY.

Les Jésuites rouges.

Sous ce titre, nous avons raconté, il y a quinze jours, comment et pourquoi notre con-frère Raphaël Larquier, directeur du *Petit Landais*, allait être poursuivi devant la Cour d'as-sises de Mont-de-Marsan. Son crime était d'a-voir dénoncé un instituteur, qui avait odieuse-puni un de ses élèves, un orphelin, parce qu'il le soupçonnait de fréquenter un patronage de la ville.

— 8 —

Le témoignage du petit devait être fort gè-nant, et, prudemment, la préfecture avait com-mencé par le faire disparaître.

Grâce à l'énergique protestation de *l'Euvre*, on s'est décidé à le retrouver. L'orphelin put, à l'audience, parler librement, et M. Raphaël Larquier a été acquitté.

Il veut bien nous annoncer en ces termes l'heureuse nouvelle :

Mon cher confrère,

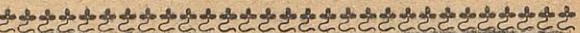
Je suis acquitté par le Jury des Landes après une admirable plaidoirie de Joseph Ménard, Comme par hasard, le petit orphelin s'est trouvé là ; on l'a fait déposer, il a énergiquement confir-mé mes allégations. Une bonne part de ce succès vous revient ; je suis tout heureux de vous en remercier.

Cette affaire a profondément remué ici l'opinion publique ; on s'aperçoit que les instituteurs négligent par trop leur devoir pour se lancer dans des luttes politiques et confessionnelles où ils ont tout à perdre. Nulle voix plus que la vôtre n'aura l'autorité nécessaire pour ramener le calme dans les esprits et faire comprendre aux instituteurs, qu'ils se portent le plus grand préjudice en agis-sant comme ils le font.

Encore merci et croyez-moi votre confraternel-lement dévoué,

Raphaël LARQUIER.





NOTRE ENQUÊTE⁽¹⁾

Où allons-nous ?

Au Roi?
A l'Empereur?
ou vers la
4^e République?

Ah! ça, il n'y a donc plus que les royalistes qui s'intéressent à la politique? Ou, parmi les lecteurs de *l'Œuvre*, les seuls royalistes sont-ils assez convaincus pour éprouver le besoin de confesser leur foi?

Quelle que soit la cause du phénomène, force nous est de le constater, avec une froide impartialité : la majeure partie des réponses que nous recevons sont favorables à la monarchie et au duc d'Orléans.

Elles ressassent, avec un accord impressionnant, les idées et les formules de Charles Maurras. Nous ne saurions dire si notre frère sera jamais un chef de parti ; mais il est incontestable qu'il est,

(1) Voir *l'Œuvre* du 30 juin et du 6 juillet.

dès aujourd'hui, un chef d'école, et il faudrait certainement remonter très haut dans l'histoire de la pensée pour trouver un exemple aussi remarquable, et aussi estimable, de l'ascendant qu'un grand esprit peut exercer sur les intelligences de ses contemporains.



Moins nombreux sont les tenants de l'Empire, mais ils témoignent d'une égale résolution et leurs arguments ne sont pas indifférents.

Quant aux républicains, il y en a bien quelques-uns, mais il faut les chercher avec une extrême attention, et leurs aveux sont peut-être encore plus inquiétants que les menaces ou les prédictions des monarchistes.

Dira-t-on que les républicains ne lisent pas *l'Œuvre*? C'est une erreur. S'il y a encore des républicains en France, ils doivent lire *l'Œuvre*. Pourquoi ne prennent-ils qu'une part si timide à la conversation? Nous savons bien que ces républicains, s'ils sont sincères, ne peuvent qu'être mécontents. Mais pourquoi ne pas nous dire les raisons de leur mécontentement? Ces confidences soulagent, et elles ne sont jamais inutiles. Mieux le mal est décrit, plus il est circonscrit, plus on a chance de le guérir.

C'est du moins le sentiment des rédacteurs de l'*Oeuvre*, qui, chaque matin, en dépouillant leur courrier, se découvrent une grande ressemblance avec les poules qui couvent des canards. En faisant ici, depuis trois ans, la critique du présent régime, n'auraient-ils donc travaillé, sans l'avoir voulu, qu'à préparer une restauration monarchique ? Leur « quatrième république » n'est-elle, décidément, qu'une chimère ingénue ?

Que les républicains, ou — si le mot n'a plus de sens, — les syndicalistes se hâtent de nous rassurer. Mais quels que soient les conclusions que nous imposent notre enquête, nous la continuerons honnêtement jusqu'au bout, et, même s'ils ne s'accordent pas avec nos désirs, nous en ferons connaître tous les résultats.

QUESTIONNAIRE

1^o Êtes-vous partisan du statu quo ? (Pour prévoir toutes les hypothèses.)

2^o Croyez-vous à l'utilité et à la possibilité d'une restauration monarchique ?

3^o S'il vous fallait choisir, à quel prétendant iraient vos préférences ? Et pourquoi ?

4^o La république peut-elle se réformer elle-même ? Suffirait-il, pour remédier au mal, de dissoudre le

parlement et de réunir une nouvelle Assemblée nationale uniquement chargée de reviser la Constitution et de l'adapter aux besoins nouveaux du pays ?

5^o Vous représentez-vous ce que pourrait être une république syndicaliste ? Est-ce sous cette forme que doit s'organiser demain la démocratie ?

6^o Quel que soit le changement, pourra-t-il s'accomplir sans violence ?

Le statu quo ? Je ne serais pas un ami de l'*Oeuvre* si j'en étais partisan.

Possibilité d'une restauration monarchique ?

Elle est possible comme deux et deux font quatre ; elle est inévitable, comme il est vrai que nous sommes dans la pire des anarchies.

Son utilité ? — Mais n'étant possible que parce qu'elle répond à un besoin, il est évident qu'elle doit apporter avec elle une partie au moins des avantages qui la font souhaiter.

Mes préférences ? — La monarchie traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée.

Mon prétendant ? — Philippe VIII comme héritier des quarante rois qui ont fait la France.

Il n'est pas seulement désigné par l'hérédité ; sa personne, en outre, me séduit complètement et m'inspire toute confiance.

Je connais de lui de nombreux traits, qui le distinguent comme un homme généreux et franc et comme un bon Français. Avec cela, je sais qu'il représente bien, qu'il est bon cavalier, excellent marin, qu'il a reçu une éducation militaire très soignée, et qu'il a mérité l'estime de ses chefs.

Je prends pour ce qu'elles valent les allégations

qui veulent le déconsidérer ; elles émanent de nigauds qui parlent à tort et à travers sans s'informer, ou d'adversaires qui ont intérêt à le rendre négligeable.

Je retiens particulièrement contre eux l'acte de San Remo, comme un acte des plus francs et parfaitement courageux ; je retiens ce joli coup de tête du jeune exilé, franchissant la frontière à l'insu des siens pour se présenter à la conscription.

L'Empire ? Ah ! non. — Le fait qu'il puisse encore aujourd'hui compter des partisans n'est pas à l'honneur de l'esprit français.

Politique d'aventure, guerres dynastiques, gouvernement d'opinion publique et capricieux, c'est l'Empire.

Trois invasions : Waterloo et Sedan. — L'unité italienne et l'unité allemande ; la France diminuée de son territoire, épaisse de sang et de ruines, — tel a été son fait.

République syndicaliste ? — Je ne vois pas ce ça serait. Mais plus de république du tout, plus de parlementaires, plus de bavards, tel est mon vœu !

PIERRE ROLLAND.

4 juillet 1911.

1^o — Je hais le *statu quo*. Le régime qui nous a valu l'abandon de l'idée de revanche, l'affaire Wilson, le Panama, l'affaire Dreyfus, Fachoda, Tanger, les guerres de religion, la délation, l'organisation des armées de terre et de mer, les grèves, l'augmentation du coût de la vie, en un mot l'anarchie, la gabegie et le désordre, ce régime-là n'est guère défendable, à moins d'être attablé autour de l'assiette au beurre.., et encore faut-il être un politicien à courte vue.

2^o — Je crois à l'utilité et à la possibilité d'un régime de forme monarchique. Il n'y a, en effet, aucun motif pour que la France persiste à adopter

un régime unique en Europe, régime qui, hélas ! a trop fait ses preuves depuis quarante ans. Je dois ajouter que je ne vois pas de différence entre la monarchie et l'empire, car il est évident que si l'empire revient, il deviendra héréditaire.

3^o — Je me suis toujours refusé et me refuserai toujours à prendre parti pour ou contre tel ou tel prétendant. J'estime que, si on a le droit d'avoir des préférences infiniment respectables fondées sur des souvenirs de famille et des traditions sentimentales, on doit, par patriotisme, servir le prétendant qui réussira, quel qu'il soit.

Ceci étant dit, je me bornerai à indiquer le nom du prince qui semble avoir les plus grandes chances de réussite.

Le parti royaliste s'est rajeuni depuis la création de l'Action française. Les républicains eux-mêmes avouent que la pléiade d'hommes jeunes, ardents et sympathiques, directeurs de ce mouvement, a recruté un très grand nombre d'adhérents dans toutes les classes de la société et dans des milieux jusqu'à présent hostiles à l'idée monarchique. Mais, si les chefs de l'Action française ont, par des arguments sans réplique, magnifiquement démolé la République, ils n'ont rien su construire. Ce ne sont, hélas ! que des *intellectuels* qui ont changé d'idées, mais qui ont gardé leurs méthodes et qui ont établi une monarchie syndicaliste sous la forme d'une équation mathématique et avec toutes sortes d'idées étranges. Ils sont maladroits et s'ils ont contribué à détacher le pays de la république, ils agissent, vis-à-vis de leur prince, comme l'ours du bon La Fontaine.

Le duc d'Orléans, d'ailleurs, semble si étranger aux choses de France, si impressionnable, si incapable de choisir entre les supplications d'un entourage médiocrement intelligent et les ultimatums de l'Action française, qu'on se demande ce qu'on peut espérer de lui.

Le Prince Napoléon, au contraire, admirablement au courant des choses de France, connaissant tout

le monde, héritier de l'habileté diplomatique et un peu astucieuse de Victor-Emmanuel, sachant calmer les inquiétudes, ménager les transitions et gagner des concours utiles, semble plus apte à réaliser cette politique de transactions et de concordats créant la paix après la tourmente, politique bienfaisante qu'ont seuls réalisée Henri IV et le Premier Consul et dont nous avons tant besoin.

Certes, la monarchie est une belle chose, mais il faut un monarque. Si, dans une certaine mesure, on peut admettre que des rois médiocrement doués ont eu des règnes prospères, il n'en est pas moins vrai que tous les fondateurs de dynastie (et pratiquement nous nous trouvons dans ce cas), ont été de grands princes.

Voilà pourquoi je suis plutôt impérialiste.

4^o — La république ne peut pas se réformer. Elle continuera à dégringoler la pente.

Si, à la suite d'une grande secousse matérielle ou morale, une assemblée nationale, patriote et sage était élue, un régime acceptable pourrait être réalisé provisoirement. Mais fatallement reviendrait l'oubli du passé et des services rendus; et la république retournerait à la démagogie et au favoritisme.

5^o — La République syndicaliste consisterait à transporter le Palais-Bourbon à la Bourse du Travail. Ce serait l'anarchie et cela hâterait le coup d'Etat.

6^o — Il semble donc vraisemblable que le coup se fera, peut-être en faveur du duc d'Orléans, plus probablement en faveur du prince Napoléon.

Le coup sera violent s'il est tenté par le duc d'Orléans, par le motif que trop de gens craindraient des représailles et seraient amenés à se défendre par n'importe quel moyen.

Le coup se passera en douceur, s'il est tenté pour le prince Napoléon, dont la méthode politique est conforme à celle qu'indique G. Thiébaud dans son article de l'*Œuvre*. Le coup de pouce suffira pour déclencher la machine.

PAUL DARCY.

— 16 —

Paris, 1^{er} juillet 1911.

Je ne suis pas un militant de la politique ; pourtant, étant patriote — je l'ai prouvé en optant pour la France lors de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, dont je suis originaire — je ne m'en désintéresse pas.

Mais, avant de répondre aux questions posées dans l'*Œuvre*, permettez-moi de vous en poser une autre :

Comment se fait-il que, chaque fois que le hasard m'a mis en présence d'inconnus et que je leur ai laissé voir mon dégoût pour le régime que nous subissons, ils ont abondé dans mon sens, et que, malgré cela, à chaque nouvelle élection, les républicains, ou ceux qui se disent tels, sont élus à une plus grande majorité, apportant ainsi un appui à ce régime néfaste ?

Réponses :

1^o — Non, il faut un changement radical et complet.

2^o — Oui, à son utilité pour le bien de tous ; à sa possibilité par le dégoût de tous les honnêtes gens, qui, je le pense, forment la majorité.

3^o — J'irais de préférence au duc d'Orléans, craignant que le souvenir encore trop récent de la chute de l'empire (que l'on doit moins à mon avis, à Napoléon III qu'à ses conseillers) ne nuise à la cause du prince Victor.

4^o — Non, parce que ce seraient les mêmes ou leurs séides qui reviendraient au pouvoir ; de même pour les membres d'une nouvelle Chambre.

5^o — Les syndicats et les grèves qu'ils fomentent répondent à cette question. Je ne comprends pas une démocratie qui n'existe que de nom et dont toutes les lois sont en faveur du riche contre le pauvre, malgré les apparences auxquelles, seuls, les naïfs et les imbéciles se laissent prendre.

6^o — Je pense qu'en sachant s'y prendre et, étant donnés la veulerie et le « Jeanfoutrisme » des

— 17 —

Français, la chose se ferait en douceur, avec une poigne pour contenir les « gueulards ».

Recevez, Monsieur le Directeur, avec mes bien sincères salutations, mes compliments pour votre Œuvre, que j'ignorais et qu'un heureux hasard m'a fait connaître.

M.

Paris, 6 juillet 1911.

1^o — Non, mille fois non !

2^o — C'est l'évidence même.

3^o — Au duc d'Orléans, antijuif, antimacéon, anti-fichard, traditionnaliste, antiquatrevantneuviste, descendant des 40 monarques qui ont fait la France.

4^o — La république est un cancer qui ronge le meilleur de la France. Le déplacer, le parer, le sucer... ne servirait absolument de rien. Il faut l'extirper radicalement.

5^o — La république déformerait, vicierait, absorberait ou tuerait le syndicalisme. Le pire ennemi du syndicalisme, c'est le régime électif, politicien, parasitaire, assiettaubeurriste... la république !

6^o — Non, non, non ! Préparons donc les esprits au coup de force.

J. SANTO.

Paris, le 3 juillet 1911.

Permettez à un « jeune » de répondre brièvement :

Je n'envisage même pas l'hypothèse du *statu quo*. (Je crois d'ailleurs que, sur cette question, je serai d'accord avec l'unanimité de vos lecteurs.)

Une restauration monarchiste — (c'est-à-dire royaliste, car l'Empire n'est qu'une forme de la République) — une restauration monarchiste ne me semble ni possible, ni utile. Un retour brutal aux institutions du passé ne saurait résoudre les difficiles questions de l'heure présente. Selon le

mot très juste du prince Napoléon, « une réaction n'est jamais une solution. »

Je ne crois pas davantage à la possibilité d'une organisation politique syndicaliste.

Enfin, quoique très sincèrement républicain, je ne crois pas la République capable de se réformer elle-même : une assemblée constituante ne saurait mener à bien une aussi lourde tâche. Seul un chef, directement élu par le pays tout entier, aurait l'autorité nécessaire pour l'accomplir.

Au régime des *pourris* du Directoire succéda un Bonaparte organisateur de la Révolution.

Au régime abject doit logiquement succéder un Napoléon organisateur de la République nationale.

PIERRE ARBELLOT DU REPAIRE.

Le Creusot.

1^o — Le *statu quo*? Non.

2^o — A l'utilité? Oui.

La monarchie dit « France d'abord ! » L'intérêt national prime tous les autres.

A la possibilité? Oui, grâce à l'Action Française.

3^o — Au duc d'Orléans.

Il a toutes les qualités de notre race.

Il serait très vite aimé.

Il ferait la chasse aux requins, profiteurs juifs, métèques, comme autrefois il faisait la chasse aux tigres.

4^o — Réformer la République? Autant piler de l'eau dans un mortier.

Le bon sérum de l'Œuvre tonifie, mais ne peut atteindre les mauvais microbes, trop nombreux en République. Marianne ne peut plus être régénérée.

5^o — Vive le syndicalisme, tempéré par la monarchie!

LAPLANTE.

1^o — Ne parlons pas du *statu quo*; le régime actuel, à part ceux qui en vivent ou s'en engrangent, n'ayant plus l'ombre d'une autorité et succombant sous l'universel mépris (événements de Champagne, symptomatiques à cet égard).

2^o — Je crois fermement à l'utilité et à la possibilité d'une restauration monarchique. Je dirai même plus. *Je crois la France mûre pour la monarchie*, à condition toutefois de nous entendre sur le sens du mot monarchie, que je prends dans son acceptation étymologique, c'est-à-dire gouvernement d'un seul et d'un seul responsable, sous le contrôle d'une ou de deux assemblées prises dans l'élite de la nation et non point dans sa lie; que ce seul soit un roi, un empereur, ou même un président à vie, mais *responsable*. Un chef d'Etat doit être responsable. (Exemple: l'exécution de Louis XVI, crime abominable, s'explique, s'il ne s'excuse pas, par la raison qu'il était responsable, en qualité de chef du gouvernement, des fautes de ses prédécesseurs).

Je dis donc que la France est mûre pour la monarchie. Pourquoi?

D'abord parce que c'est dans ses traditions, dont elle est violemment sortie depuis 1789 et hors desquelles elle n'est jamais parvenue à s'équilibrer. (Fragilité des régimes successifs depuis la Révolution).

Ensuite parce que les Français ne me paraissent pas mûrs pour la liberté, qui dégénère immédiatement chez eux en anarchie. Ainsi que je l'ai écrit il y a douze ans dans un livre très oublié aujourd'hui « la loi de démocratie n'est pas dans le génie de notre race. »

Les Français ont besoin d'être menés par une main de fer. (Louis XIV, Napoléon I^{er}). J'ajouterais qu'ils ne détestent pas cela et qu'un des maux dont ils souffrent aujourd'hui est précisément de ne point se sentir menés. Depuis la Révolution, le principe d'autorité est allé constamment en s'affaiblissant et il est loin d'être résolu, ce problème

social si important : « L'autorité vient-elle d'en haut ou d'en bas? »

Enfin, si la république est le gouvernement théoriquement idéal pour un petit Etat, la Suisse, par exemple, elle est détestable pour un grand pays (Voir J.-J. Rousseau, *Contrat social* et *Considérations sur le gouvernement de Pologne.*)

Rousseau a écrit là-dessus des pages admirables, et qui le feraient aujourd'hui passer pour un dangereux réactionnaire.

Du reste, Rousseau n'a pas été compris, et c'est une lourde faute que d'en faire le bouc émissaire de la Révolution française.

Il y a plus. Il y a intérêt d'équilibre à ce qu'en la France soit la monarchie. J'y vois une raison géographique et, par conséquent, essentielle. Ce pays baigné par trois mers, but éternel des convoitises de ses voisins, est la clef de voûte de l'édifice européen. S'il y a une fissure dans la clef de voûte, tout croulera. Or il y a fissure. Je crois que tout le monde, ou à peu près, est d'accord là-dessus.

On a dit que Bismarck savait bien ce qu'il faisait en nous imposant la république. Oui, Bismarck a eu raison pour trente ans. Mais qu'est-ce que trente ans dans la vie des peuples? L'arme commence à se retourner contre lui, car le poison républicain agit déjà en Allemagne, et je voudrais bien savoir ce que pense là-dessus l'empereur Guillaume.

On me dira qu'il y a en France une infiltration allemande très prononcée; que cela peut finir par une conquête pacifique et une extension de l'empire allemand jusqu'à la mer. Soit. Il y aurait alors déplacement d'équilibre et la France ne serait plus la clef de voûte de l'Europe. On peut à la rigueur imaginer une toute petite république française, avec Paris comme bouillon de culture, dépotoir et lupanar mondial. Mais les autres puissances, l'Angleterre en particulier, le permettraient-elles? Non. — La France doit donc rester encore, de par sa situation géographique, la clef de voûte de l'édifice, sous peine de cataclysme européen et peut-

être mondial. Pour cela, il lui faut un gouvernement fort. Les Français ont une vague intuition de cette nécessité.

3° — Auquel prétendant irait mes préférences ?

A aucun. Mes préférences sont pour la légitimité. Or, il n'y a plus de légitimité. Les d'Orléans ne sont pas plus dans la légitimité que les Bonaparte. Mais il ne s'agit pas de mes préférences. Examinons les prétendants et leurs chances.

Le duc d'Orléans, tout à fait dans les traditions de sa race (et quelle race !) en tant qu'homme, en sort comme-prince. *Il ne veut pas régner et l'Action Française*, qui s'efforce de le faire marcher malgré lui, y perdra ses peines et tirera les marrons du feu pour un autre.

Le duc d'Orléans a épousé la princesse la plus riche d'Europe, qu'on ne lui a donnée, que parce qu'on savait qu'elle n'aurait pas d'enfants. (Il le savait aussi.) Il est riche, heureux. Les femmes lui sont encore douces. Qu'irait-il faire dans cette galère ? La France lui est indifférente. C'est un jouisseur, qui ne voit que son plaisir immédiat. Il a toujours refusé de profiter des occasions qui se présentaient, et Dieu sait s'il en a eu ! Il n'a jamais rien fait et est incapable de rien faire. Si. Il a réussi cet hiver à couper en deux son pauvre parti, à lasser les meilleures volontés, à arracher à ses partisans leurs plus tenaces illusions. Il n'a aucune chance.

Le prince Victor, lui, ne demande pas davantage à régner. Mais il a une femme très intelligente, très ambitieuse et très riche, qui le désire ardemment pour lui. Et nous sommes en plein dans le règne des femmes. Son parti a de l'argent, une certaine activité ; il tient deux ou trois journaux influents ; il rassurera les intérêts alarmés. L'empire enfin, *gouvernement d'origine jacobine, est ce qui ressemble le plus à la République*. Le changement s'accomplirait avec le *minimum de violence*, car il rencontrera des complicités partout, jusque dans le gouvernement. Victor a des chances. Mais

voudra-t-il marcher ? Il paraît qu'il a refusé catégoriquement au moment de la grève des cheminots. Il est vrai qu'il n'était pas encore marié. Victor enfin n'a pas d'enfants légitimes et il est douteux qu'il en ait. Tout serait remis en question après lui. Il est vrai qu'il a un frère.

4° — A défaut d'une tentative d'un des deux prétendants, nous allons droit à la république syndicaliste. Nous n'y resterons pas. La république syndicaliste ne sera qu'un passage violent, court et désagréable à un despotisme et très probablement un despotisme militaire.

Les ouvriers sérieux, et c'est encore le plus grand nombre, commencent à avoir assez de la chasse aux renards.

La république syndicaliste serait l'anarchie, la ruine. Elle ne pourrait ni durer, ni s'assagir. Je ne me lasserai pas de répéter que la loi de démocratie n'est pas dans le génie de la race française. Il faudra encore mille ans pour éduquer le peuple.

La transition sera donc courte, mais elle sera très violente. Elle amènera presque inévitablement des complications extérieures, au cours desquelles surgira sans aucun doute un homme neuf, tel Bonaparte après la Révolution, entre les bras duquel la France se jettera avec enthousiasme, parce qu'il rétablira l'*ordre et le principe d'autorité*, seules bases d'une société, — le principe de l'égalité de l'action et de la réaction étant aussi vrai en sociologie qu'en mécanique.

SOPHIA.

—

Salies-de-Béarn, 1^{er} juillet 1911.

1° — Non... mille fois non.

2° — Je ne crois pas à l'*utilité*, mais je crois, dur comme fer, que les fautes, scandales et crimes du monde politique actuel, ramènent — avec ou sans escale, — la dictature, donc l'Empire.

3° Je ne choisirais jamais un prétendant, je le subirais, avec une résignation d'autant plus facile

qu'il mettrait mon patriotisme dans l'obligation de faire taire mes préférences républicaines : France, d'abord !

4^e — La République peut se réformer elle-même et il est nécessaire, sans que cela soit suffisant, que le Parlement fasse place à une nouvelle assemblée nationale qui nous donnerait, enfin, une constitution républicaine. A cette assemblée nouvelle il faut des hommes nouveaux pour échapper aux politiciens compromis dans toutes les affaires véreuses de ces vingt dernières années. La première nécessité est donc de changer notre mode électoral. La R. P. n'est pas une panacée universelle, mais *un commencement*. La rejeter, c'est volontairement croupir dans les mares stagnantes.

5^e — Je ne me représente ni la république syndicaliste ni l'organisation, sous un pareil régime, de la démocratie.

Mais je vois très bien une démocratie vivre et se développer dans une République, dont la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen serait la charte mise en pratique, au lieu d'être simplement affichée dans les écoles et dans les prétoires.

6^e — « Qui veut mentir parle du temps », disent les marins. Combien plus délicate est la prédiction des temps politiques !

Tout de même... si tous les Français de France voulaient seconder l'*Oeuvre* dans sa campagne de salut public, nous pourrions encore évoluer sans brutalité.

Deux choses restent certaines : 1^o Il faut, d'une façon ou d'une autre, sortir du bourbier où nous sommes enlisés, si nous ne voulons pas disparaître à tout jamais ; 2^o tout retard apporté à l'évolution nécessaire et urgente augmente les probabilités de révolution violente et, du même coup, les chances de dictature, la masse paisible et laborieuse des citoyens cherchant et trouvant toujours un sauveur, quand elle se croit menacée dans sa sécurité et dans ses intérêts.

Commandant DUPOURQUÉ.

Où allons-nous ? Que de pensées suggèrent à tous ceux qui s'intéressent à la vie sociale, ces quatre syllabes !

Dans tous les milieux, dans tous les partis, c'est maintenant le grand point d'interrogation qui se pose. Seuls, nos parlementaires, nos ministres, nos gouvernants, en un mot, semblent se désintéresser de la question, continuent goulûment à se partager l'assiette au beurre en parodiant la phrase célèbre : « Après nous, la fin du monde ! »

Peu leur chaut, à ceux-là, de savoir où nous allons. Pourvu que le régime dont ils sont les pro-fiteurs subsiste autant qu'eux, le reste leur est égal.

Pourtant, partout les masses s'agitent. Le grand problème de l'avenir passionne toutes les consciences, le régime actuel, caricature grotesque de la République, est sapé de toutes parts et oscille sur sa base. Déjà, ou peut prévoir, à brève échéance et sous la poussée formidable du prolétariat, la chute irrémédiable du régime bourgeois.

Où allons-nous ? Il est bien difficile de le dire à coup sûr et chacun ne pourra, à ce sujet, que formuler des hypothèses. Mais, où que nous allions, souhaitons d'y arriver vite, car tout changement ne peut que nous être profitable.

Ce qui précède vous indique clairement que je ne suis pas partisan du *statu quo*.

Vous nous demandez aussi [si nous croyons à l'utilité et à la possibilité d'une restauration monarchique. Je comprends que dans votre milieu, cette éventualité puisse paraître de nature à être envisagée. Dans le monde des travailleurs, cette question n'a pas lieu d'être posée. Si vous fréquentiez comme moi les ouvriers, vous comprendriez que, quelle que soit l'agitation — toute de surface — de la « camelotte royale » ou des partisans de Bonaparte, le peuple ne marche pas. Il n'attend plus de sauveur et, bien pénétré de cette phrase qui lui a si souvent été répétée, il sait que « l'émancipation des travailleurs (*manuels et intellectuels*) sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Nous ne choisirons donc

pas parmi les prétendants ; nous n'avons pas à choisir. Une évolution sérieuse ou une révolution (ce qui, à mes yeux, est pareil) ne peut s'opérer que par le peuple. Quand il l'aura faite, ce dernier ne sera plus assez bête d'abdiquer en faveur de quiconque.

Le régime capitaliste est maintenant condamné sans appel et la transformation est peut-être plus proche qu'on pense. Aussi tous les remèdes que tenteront d'apporter les guérisseurs sociaux pour sauver « leur République » ne seront que des palliatifs et, loin de retarder, hâteront peut-être la catastrophe finale.

Palliatif, la dissolution du Parlement ;

Palliatif, la convocation d'une nouvelle assemblée nationale ;

Palliatif, la révision de la Constitution ;

Palliatif, la représentation proportionnelle ou autres... fantaisies chères à nos parlementaires.

Fumisterie enfin, l'entente du capital et du travail. Ecoutez plutôt à ce sujet, ce qu'écrivait, il y a quelques années, un avocat célèbre (pas par ses plaidoiries), que votre question ne peut laisser indifférent. Ecoutez-le :

« A vouloir arrêter, écrivait-il, dans sa marche « ou régler par le jeu des lois un phénomène « entraîné par la fatalité économique et qui défie « souvent toutes les prévisions, le gouvernement « se prépare des désillusions amères. Il rêve de « fonder l'harmonie entre le capital et le travail. « Rêve aussi chimérique que la recherche de la « pierre philosophale ou du mouvement perpétuel. « (Aristide Briand, 2 janvier 1903. Préface d'un « livre de G. Uhry. »)

Comme je suis complètement d'accord avec ce qui précède, votre supposition d'une République syndicaliste me paraît plausible.

Est-ce à dire que le prolétariat soit prêt, dès maintenant, à assumer les charges d'une telle transformation ? Je ne le crois pas. Mais si l'on envisage la rapidité avec laquelle les syndicats

ouvriers se sont développés, leur force combative, leur ardent désir d'une société meilleure, cette impossibilité actuelle disparaîtra demain.

Est-ce à dire enfin que cette société future, *qui ne se fondera pas sans violence*, aura la forme d'une République syndicaliste ? Ce n'est pas non plus ma pensée. Mon idéal c'est : le Communisme libertaire, dont j'attends l'avènement par la Grève générale.

EMILE PATAUD.

Prison de la Santé, 7 juillet 1911.

Votre questionnaire vient à son heure. Il nous invite à voir clair en juillet 1911, et je vous répondrai aussi brièvement que possible, en étudiant les solutions proposées du seul point de vue de leur qualité française.

1^o — *Le statu quo ?*... Un socialiste, le Dr Boyer, a dit : « Le gouvernement des imbéciles est mortel, nous en mourons. » Littéralement, par incapacité ou par trahison, la république hypothèque son bien — le nôtre. Fachoda, Tanger, Agadir... à quel taux n'achetons-nous pas le droit de vivre ?

— Et pour ce qui est de l'intérieur, que dire de la distribution des compétences dans les conseils du gouvernement ? d'une centralisation qui encrasse chaque rouage ? de cette folie de l'ingérence d'État à l'égard d'institution d'assistance ou d'enseignement par essence autonomes et privées ? Que dire... Mais l'acte d'accusation a été dressé tant de fois ici même, et de plumes si vives, qu'il est bien inutile d'insister. Instinctivement comme raisonnement, nous sommes d'accord : *une vacance est ouverte*.

2^o — Je ne fais pas que croire à l'utilité et à la possibilité d'une restauration monarchique : j'en suis certain ; elles me sont prouvées, comme elles le sont aussi à tant d'autres qui signent chaque jour l'engagement de rétablir par tous les moyens en

leur pouvoir la monarchie nationale, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée. La possibilité de cette restauration ? Mais j'en trouve une preuve nouvelle, et éclatante, dans les premières réponses à votre enquête. En admettant le vraisemblable, à savoir que vos correspondants de la première heure comptent parmi ceux que la question du statut politique inquiète le plus vivement, j'y veux voir l'état exact des esprits à cette minute précise de la vie de la patrie. Or, tous ont repoussé comme une bonne plaisanterie (un peu grosse) l'hypothèse du maintien du *statu quo*. Et parmi ceux qui se sont déclarés soit hésitants, soit nettement hostiles à la solution royaliste, je n'en découvre aucun qui ne soit prêt en somme à s'incliner devant le fait accompli. Pour le reste — préparation et succès du « coup » — quittez ce souci. C'est à faire aux royalistes d'Action Française, et nous nous en chargerons au jour et dans les circonstances que nous jugerons meilleures.

Notez que je ne nie pas que certaines puissances de sentiment ne nous soient encore contraires ; mais un grand travail s'est opéré dans l'intelligence de ce pays depuis douze ans. Un Rebell, un Vaugeois, un Montesquiou, un Moreau, un Valois, un Lasserre, toute cette phalange — seront reconnus dans peu d'années avoir été les maîtres-artistans de cette recréation française à laquelle notre patrie aura dû de redevenir elle-même. L'œuvre d'un Maurras datera son époque comme l'a pu faire — mais à quel détriment — celle d'un Jean-Jacques. Il faudrait faire l'autruche pour ne le point voir.

Une loi d'empirisme organisateur, tirée de la lecture de l'histoire de France, a conduit mes maîtres de l'Action Française à connaître que seule la monarchie huit fois centenaire peut sauver les trésors et l'honneur de la patrie. Un tel exposé ne saurait tenir dans la page que je réclame aujourd'hui de votre hospitalité. A ceux de vos lecteurs qui parcourront ces lignes je dis seulement :

Lisez l'*Enquête...* Notre service de bibliothèques francaises vous confiera le volume avec plaisir.

3° — *A quel prétendant mes préférences ?* Au responsable. « *Un responsable... pèse bien ce titre* », conseille le Pierre Andarran des *Morts qui parlent*. Qu'on le pèse en effet, et que l'on observe à quel point les éléments constitutifs de toute responsabilité se trouvent réunis en Philippe VIII et en lui seul. L'intérêt de sa race, de sa famille, son intérêt traditionnel et son intérêt actuel s'allient jusqu'à s'y confondre aux intérêts de même nom de la patrie. A quoi rimerait par contre un Bonaparte, du point de vue de la sécurité et de l'accroissement stables ? Les *guerres maternelles* de nos rois, suivant la belle expression de Maurras, [rapportaient, elles, autre chose que des fumées, même glorieuses... Ne l'oubliions pas.

4° — Quant à *se réformer elle-même*, la République parlementaire ne le peut point. Quelques modifications du mode de scrutin qu'il s'impose, on ne fera pas que le régime organique du parlementarisme cesse d'être ce que Melchior de Vogüé l'a si bien défini : un système où l'électeur mendie au député des faveurs, que celui-ci mendie au ministre, lequel mendie au député un suffrage que le député mendie à l'électeur. Cercle éminemment vicieux dans tous les sens du mot. Pour la cure de reconstitution de ses fonctions affaiblies, il faut que l'Etat suive un traitement tout autre. Cela saute aux yeux.

5° L'hypothèse d'une *République syndicaliste* ne tient pas plus à l'examen. Juxtaposition de délégués des groupements professionnels, elle ne serait pas du tout l'instrument adéquat à une besogne politique, pour laquelle ni l'intérêt de ses composants, ni celui du pays ne la désigne. Que les syndicats se déchargent en des mains exercées du gouvernement de la cité, cela rentre dans la distribution des compétences naturelles : le Roi faisant son métier de Roi, arbitre des républiques

françaises, tant professionnelles que régionales. Il est pénible d'avoir à justifier de telles évidences.

6^e — *Avec ou sans violence ?* — Par tous les moyens, et au plus vite, « devant la menace de malheurs qui n'attendent point ». Il faut que cesse ce misérable interrègne. Crions donc mieux qu'un « Vive le Roi ! » trop longtemps platonique. Avec Henri Vaugeois c'est « Vienne le Roi ! » que nous vous convions à crier avec nous.

Je ne saurais mieux faire, pour terminer, que de transcrire ces admirables lignes de l'*Introduction à l'Enquête sur la Monarchie*, lignes qui rendront du courage aux découragés : « Des Français qui combattent ensemble depuis dix ans » ont retrouvé leur voie : « cette réconciliation générale, cet oubli réciproque des crimes passés dans la haine commune des erreurs survivantes et dans l'amour commun d'une vérité éternelle (ou consubstantielle à toute la durée de la France) ont fourni le statut suivant lequel vivent et s'accordent des légitimistes de race, des petits-neveux de conventionnels régicides, des incroyants, des catholiques. C'est le statut de l'*Action Française*. Il peut être étendu à toute la France. »

Il le sera.

ALAIN MELLET,
Détenu politique,
à la Santé.

Il pleut! Il pleut!

Nous ne cessons de défendre ici notre cher et vénérable président Fallières contre les détracteurs du régime, qui, avec une inlassable malveillance, lui reprochent de ne servir à rien. Nous avons, au contraire, prouvé qu'il est extrêmement utile. Et nous l'avons notamment établi, par des preuves décisives, lors de ses deux voyages en Tunisie et en Belgique.

— 30 —

M. Fallières — aujourd'hui personne ne le conteste plus — sert à faire pleuvoir, et grâce à lui notre agriculture est certaine de ne jamais manquer d'eau.

La photographie ci-dessous, prise tout récemment,



représente M. Fallières dans l'exercice de ses fonctions pluvieuses. Notre président ne subit pas la pluie avec résignation ; on voit qu'il l'appelle, qu'il l'ordonne, qu'il la reçoit officiellement, qu'il la félicite au nom du gouvernement de la République. M. Fallières fait pleuvoir avec autant d'autorité que de majesté et d'indéfectibilité.

N.-B. — C'est le digne Ramondou qui tient le riflard.

— 31 —

M. Ramondou n'a rien de remarquable, si ce n'est une curieuse ressemblance avec M. Loubet. C'est d'ailleurs pour cela que Moussu Fallières l'a choisi comme coadjuteur, Ramondon lui rappelant à toute heure du jour, comme l'Ecclésiaste, que les grandeurs humaines sont périssables.

Néanmoins, M. Fallières voit sans trop d'appréhension approcher la fin de son septennat. Confiant dans ses propriétés hygrométriques, il ne désespère pas d'être réélu. Jamais, en effet, ni Loubet, ni Dubost ne feraient tant pleuvoir.



Fantaisies

Par ces temps de forte chaleur, le rire est particulièrement hygiénique. Et les membres de l'Institut, qui lisent *l'Œuvre*, voudront bien nous excuser, si nous nous permettons de publier, en passant, cette innocente « loufoquerie », qui nous paraît digne du meilleur disciple d'Alphonse Allais :



Où l'on verra que sont découverts les moyens de lutter triomphalement contre la traction mécanique.



Depuis quelques années, les modes de traction mécanique se sont perfectionnés et développés au détriment de la locomotion chevaline, laquelle, depuis longtemps, n'a fait aucun progrès. Aussi les voitures à chevaux sont-elles actuellement fort délaissées.

Je viens enfin de découvrir les moyens de combattre victorieusement, j'ose le dire, la traction mécanique.

Deux choses étaient à perfectionner : la voiture, qu'il fallait rendre plus roulante ; le moteur hippique, auquel il fallait donner plus de vitesse et plus de fond.

J'ai réalisé ces deux progrès et mon invention est aujourd'hui tout à fait au point.

1^o *La voiture.* — Ma voiture tient le milieu entre la voiture ordinaire et l'aéroplane. C'est une voiture, car elle roule sur le sol ; mais c'est presque un aéroplane, car l'adhérence au sol est à peu près supprimée.

En effet, mon véhicule n'a qu'une roue, très petite, pour diminuer l'adhérence, mais très lourde, pour donner de la stabilité ; montée sur pneumatique, elle repose sur une couche d'air comprimé à haute tension ; le centre de gravité est très abaissé, aussi la voiture est-elle excessivement stable. En somme, ma découverte est basée sur le principe appliqué par Pascal dans son invention de la brouette. Les deux brancards constituent deux points d'appui sur le cheval ; ce sont les deux bras de la brouette.

La carrosserie est en caoutchouc creux, ce qui lui donne beaucoup de souplesse ; pendant la marche, la pression de l'air l'allonge en fuseau, ce qui anéantit la force de résistance ; ce caoutchouc enfin se gonfle d'hydrogène, ce qui lui donne la légèreté d'un ballon.

2^o *Le moteur.* — Le moteur est un cheval, mais un cheval ayant reçu une éducation qui lui permet de s'adapter aux besoins de la locomotion actuelle.

J'ai observé qu'il n'est pas besoin de quatre pieds pour obtenir des allures rapides. Des bipèdes, comme l'autruche, fournissent de grandes vitesses. Le tout dépend de la longueur des membres

moteurs (échassiers landais, par exemple) et de leur écartement.

Les membres des chevaux étant suffisamment écartés, j'obtiens un allongement en leur mettant deux échasses : l'une à une patte de devant, l'autre à une patte de derrière (du côté opposé, pour ne pas compromettre l'équilibre du cheval). Les deux autres pattes sont ainsi suspendues dans le vide. Le cheval a alors un développement considérable, puisque les deux branches du compas sont doublées, triplées, etc., par la hauteur du compas.

Le corps du cheval étant une sorte de ballon naturel, extensible, je le rends plus léger en le gonflant d'avoine hydrogénée.

Dans ces conditions, le cheval marche à 30, 40 kilomètres et plus, sans essoufflement, pendant une centaine de kilomètres. On change alors les échasses de pattes. Ces pattes étant absolument fraîches, puisqu'elles n'ont fourni aucun effort, peuvent elles-mêmes effectuer, sans fatigue, un parcours de 100 kilomètres. Lorsque cette nouvelle étape est franchie, les deux autres pattes sont reposées ; on leur adapte les échasses.

Et ainsi de suite !

Voilà comment va se produire la renaissance du sport hippique.

L'ŒUVRE dit tout ce que ne disent pas les autres.

L'ŒUVRE est le seul journal qui ne soit relié à rien par aucun fil.

L'ŒUVRE ne dit jamais d'injures ; la vérité lui suffit.

L'ŒUVRE est le supplément indispensable de tous les journaux quels qu'ils soient.

Les imbéciles ne lisent pas *L'ŒUVRE*.



Demandez à L'ŒUVRE :

Un peu d'idéal

3 fr. 50

Têtes

0 fr. 25

Petites oraisons funèbres

0 fr. 25

Pour les Bêtes

1 fr. 50

La Terreur Juive

0 fr. 50

Par

**Urbain
Gohier**

Demandez aussi à L'ŒUVRE :

Comment nous

débarrasser des Juifs ?

par 0 fr. 15

UN GOY (Urbain Gohier)



BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)*

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du

*Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.***

*Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.***

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 4, rue Las-Cases, Paris (7^e).

BULLETIN

La perturbation jetée sur le marché français par l'affaire d'Agadir n'est pas encore calmée, mais les esprits pondérés sont unanimes à penser qu'un accord définitif mettant toutes choses au point ne saurait tarder à intervenir.

Au surplus on peut dire que le marché souffre moins de la situation politique internationale que d'un engorgement indiscutable.

Or, les liquidations auxquelles on a procédé étaient manifestement insuffisantes et les positions qui restent sont détenues soit par des professionnels sans consistance, soit par des capitalistes qui se trouvent dans l'impossibilité de lever la totalité des titres reportés.

Ajoutons que de grosses firmes de Saint-Pétersbourg ont commencé à liquider nombre de positions sur les valeurs moscovites, sur lesquelles elles avaient consenti des reports depuis un certain temps; de ce côté, il est peu facile de hasarder un pronostic, étant donnée la contexture un peu spéciale des marchés russes; cependant c'est encore un point noir pour notre place, qui ne peut se prêter à un mouvement de reprise d'une certaine envergure, une campagne d'affaires semblant impossible à amorcer dans les conditions actuelles.

Au point de vue boursier, on ne se soucie guère de s'engager à nouveau; on songerait plutôt à liquider. Quant aux vendeurs, seul espoir d'un relèvement sérieux... on les attend.

Les établissements de crédit enregistrent quelques progrès appréciables qui sont assez aisément conservés. Le Crédit mobilier s'avance à 684. Banque de Paris 1.740.

Sur les fonds étrangers, la tendance reste irrégulière et les transactions moins importantes. Russes fermes. Extérieure indécise. Serbe soutenu.

On remarque les fermes dispositions du groupe des chemins français. Chemins espagnols en tendance assez soutenue. Valeurs de traction sans variation.

Le Rio n'arrive pas à démarrer nettement, le marché du métal ne laissant se dégager aucune orientation bien précise. Valeurs russes agitées. Bakou clôture très offerte. Makewka est nerveuse vers 260. Sosnowice flabil à 1.485. Briansk cependant se maintient à 445.

Les « américaines de Paris » voient leurs cours s'améliorer: Atchison s'avance à 584; Philadelphia s'inscrit à 294; American Telephone se maintient à 785.

Quant aux groupes des industrielles russes on les retrouve en recul très sensible et elles se relèveront sans doute dès qu'une détente se manifestera dans la situation internationale.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANEE

Stations thermales desservies par le réseau P.-L.-M

Aix-les-Bains, Chatelguyon, (Riom), Evian-les-Bains, Fumades-les-Bains (Saint-Julien-les-Fumades), Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Royat, Saint-Gervais, Thonon-les-Bains, Uriage (Grenoble), Vals, Vichy, etc...

Billets d'aller et retour collectifs (de famille), 1^{re}, 2^e et 3^e classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation délivrés du 1^{er} mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble. Minimum de parcours simple : 150 kilom.

Prix. — Les deux premières paient le tarif général, la 3^e personne bénficiait d'une réduction de 50%, la 4^e et les suivantes d'une réduction de 75%.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il peut être délivré à un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général pendant la durée de villégiature de la famille entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.



COURRIER de la PRESSE

BUREAU de COUPURES de JOURNAUX

Français et Étrangers

Fondé en 1889

21, Boulevard Montmartre. PARIS 2^e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr.: COUPURES PARIS — TÉLÉPHONE 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'Informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, payé-	Par 100 Coupures, 25 francs
ment d'avance, sans	> 250 > 55 >
période de temps li-	> 500 > 105 >
mité.	> 1000 > 200 >

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an